

# L'Ulmeusien

N° 15 - Mars 1996

## EDITORIAL

### Tournés vers la jeunesse

Une municipalité doit, certes, prendre en compte l'ensemble des préoccupations de toute sa population quelque soit l'âge. Toutefois, dans ce faisceau de préoccupations, elle doit être particulièrement attentive à la jeunesse.

Les Conseils Municipaux successifs ont eu cette donnée toujours présente à l'esprit.

Pour les équipements scolaires tout d'abord, avec en 1984 la réalisation d'une école neuve de cinq classes pour une population municipale d'environ 900 habitants. Aujourd'hui, 12 ans après, la construction d'un nouveau groupe scolaire de 7 classes primaires et la réadaptation de l'école existante en 4 classes maternelles, pour une population d'environ 1700 habitants.

Au delà de la qualité des locaux, la qualité du cadre a été, et est, pour nous une donnée fondamentale. Disposer de vastes espaces, verts de préférence, avoir une vue sur des champs ou des potagers, sur une ferme avec ses animaux, sur des vergers, tout cela constitue une valeur qualitative très importante pour nos jeunes écoliers.

L'aide financière de plus en plus importante pour les activités extra-scolaires conforte cette préoccupation. La réalisation de nouveaux équipements et l'encouragement apporté aux associations bénévoles oeuvrant en faveur des jeunes militent dans le même sens en élargissant la gamme des âges concernés.

Que ce soient le centre aéré de l'Association Familles Rurales en juillet, le football dont les nouveaux équipements ont été livrés récemment, la danse, la bibliothèque, le judo, la musique, le vélo, le tennis et son école qui va s'enrichir prochainement d'un court couvert, etc.... Tout ceci présente une gamme d'activités importante sans oublier des espaces tels que l'espace multi-jeux à disposition permanente.

Malgré tout les efforts que nous pouvons faire il est certain qu'une commune de 1700

habitants ne peut pas offrir toutes les possibilités. Il faut donc faire le maximum mais ne pas chercher à tout faire et penser à apporter aux jeunes l'information nécessaire sur tout ce qu'ils peuvent trouver dans les communes et la ville proches.

Cette information, nous pouvons la leur apporter mais ils peuvent aussi se la procurer eux-mêmes. Ils vont donc avoir l'occasion de la faire, principalement les adolescents et les jeunes adultes, dans le cadre de la Maison des Jeunes qui ouvrira ses portes en avril prochain. Lieu de rencontre et d'échanges tout d'abord, lieu d'information, mais aussi de loisirs et de jeux, les jeunes auront à gérer cet espace, leur espace, suivant des règles du jeu convenues avec la Municipalité et qui devront être respectées.

J'espère que chacun aura suffisamment conscience de la considération apportée à notre jeunesse et des moyens mis en oeuvre par la collectivité pour en faire une utilisation intelligente et respectueuse.

Le Maire,  
Robert TERNACLE

Ci-dessous les commissions municipales concernées :

#### Affaires scolaires et de l'enfance

Responsable : Mme LE CHAPPELLIER (Adjointe)

Suppléant : Mme BEAUFILS (Adjointe).

Membres : MMmes MOREL - BOLMIER - DELAFALIZE - JARNO.

#### Sports et jeunesse

Responsable : M. MOREL

Suppléant : M. BOUET

Membres : MMmes LE CHAPPELLIER (Adjointe) - BOLMIER - GREGOIRE - BEAUFILS (Adjointe) - BIBAUT - FOY.

#### SOMMAIRE

◆ Editorial	Page 1
◆ Informations municipales	Page 2
◆ Vie paroissiale	Page 5
◆ Associations	Page 6
◆ Vie pratique	Page 7

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## INFORMATION JEUNESSE

Le Bureau d'Information Jeunesse (B.I.J.) de Compiègne oriente et met à la disposition de tous les jeunes, (scolaires, étudiants, salariés, en formation ou demandeurs d'emploi) des informations gratuites et régulièrement mises à jour.

Ces informations, classées sous forme de dossiers consultables sur place, traitent des sujets les plus divers tels que :

- l'emploi : législation du travail, recherches d'emploi.
- les métiers : comment devenir journaliste ou déménageur...? - Quels débouchés dans l'audiovisuel ?
- l'enseignement : vie scolaire (collèges et lycées) et universitaire, enseignement par correspondance...
- sports, loisirs, vacances : adresses de clubs, centres de vacances, séjour à l'étranger...

En plus de ces informations nationales et régionales, le B.I.J. offre des services gratuits :

- service logement (fichier mettant en relation les propriétaires et les jeunes à la recherche d'un logement).
- service "Jobs saisonniers" (fichier d'adresses d'entreprises, commerces, prestataires de service...).
- cartes jeunes, billets SNCF tarif réduit.
- bibliothèque de prêt.
- prix de la jeunesse du B.I.J. (aide financière à des projets construits et chiffrés, sélectionnés par un jury).

**Le Bureau d'Information Jeunesse**  
**2 promenade St-Pierre des Minimes**  
**(entre l'Hôtel de Ville et le Palais Impérial)**  
**COMPIEGNE**  
**☎ 44.40.17.18**

**Lundi au vendredi de 14 h à 17 h**  
**et le samedi de 9 h à 12 h.**

## RUE BAZIN

Malgré les intempéries, le nouveau groupe scolaire sera opérationnel dès la rentrée de 1996. L'accès principal à cet équipement se fera par la rue Bazin. Ce chemin vicinal sera aménagé au cours du printemps pour en améliorer la sécurité.

Un réseau d'assainissement pluvial, le bordurage et la confection de trottoirs seront réalisés depuis le carrefour de la rue de la République jusqu'au groupe scolaire. L'aménagement de cette voirie se poursuivra jusqu'au carrefour des "Quatre chemins" avec la pose de caniveaux en rives de chaussée permettant de canaliser les eaux pluviales ainsi que les eaux de source qui ruissellent en permanence.

Cette opération, dont le coût prévisionnel est d'environ un million de francs, bénéficiera d'une subvention du Conseil Général de 290 000 F.

Les travaux ont été confiés pour la partie réseau d'assainissement à l'entreprise SPIE CITRA et pour la construction de bordurage, trottoirs et caniveaux à l'entreprise COCHERY. Ils débuteront au printemps en coordination avec les travaux de VRD du groupe scolaire.

## CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Ce concours sera reconduit cet été. Comme l'an passé, outre notre participation collective au concours départemental des villages fleuris, les Ulmeusiens sont invités à s'inscrire au concours communal dans l'une des deux catégories suivantes :

1ère catégorie : maison particulière avec jardin visible de la rue,

2ème catégorie : murs, balcons fleuris et décor floral sur la voie publique,

Un jury parcourra le village fin juin pour sélectionner les lauréats du concours communal. Cette liste des lauréats sera communiquée au jury départemental qui effectuera sa visite au cours de l'été.

La remise des prix du concours communal aura lieu en septembre. Nous souhaitons la participation de nombreux Ulmeusiens au fleurissement de notre commune.

Renseignements et inscriptions à la mairie jusqu'au 15 juin.

## **ECOLE**

### **Classe de découverte**

Ouvrir l'école et l'esprit de nos élèves sur le monde extérieur, le monde hors-école est l'un des objectifs attaché à la notion de classe de découverte, mais c'est également un apprentissage de vie, une prise de responsabilité et une autonomie recherchées pour le devenir et l'avenir de nos élèves dans leurs connaissances et leur vie sociale, leur vie de citoyen.

Au milieu de cette année scolaire 95-96, certaines de ces actions pédagogiques soutenues par des projets bien définis ont déjà vu le jour, comme le projet "art, image fixe", comme "la classe de neige", mais d'autres sont encore à venir dans la poursuite de l'action menée sur l'art (visite dans des Musées Nationaux), dans l'utilisation restreinte cette année de la Cité des Sciences et de l'Industrie, mais aussi dans la découverte d'un autre pays européen, d'une autre culture, autour du voyage de deux jours en Angleterre, à Canterbury.

Toutes ces actions ont besoin pour se réaliser d'un apport financier important, tout d'abord des familles dont les enfants participent à tous ces projets, mais aussi de l'aide fournie par la Municipalité du village qui alloue à l'école un budget spécifique pour la mise en place de ces activités. D'autres personnes aident également l'école par l'intermédiaire d'actions concertées ou de dons. Les enfants de l'école par mon intermédiaire remercient la Commune du MEUX et ses élus, les mamans qui ont participé à la vente et/ou à la réalisation de gâteaux vendus à l'école, Mmes et Mrs BAILLET, BOURSIER et YALA pour leurs dons financiers, ainsi que l'association de parents d'élèves l'APEEM, qui a organisé une soirée campagnarde très réussie le 16 décembre 1995. Toutes ces actions permettent de financer les projets engagés cette année. Nos remerciements vont également aux entreprises qui ont aidé directement leurs employés dans le financement des parts familiales : je citerai l'entreprise ELIDA-FABERGE qui a donné sa participation à la Coopérative de l'école, relais financier et statutaire de tout projet pédagogique de classe de découverte. Ces remerciements vont également au Conseil Général de l'Oise qui offre une subvention de 41 f. par jour et par élève partant en classe de découverte (fonction d'une durée minimum).

Le Directeur,  
Gérard CLAVET

Quelques phrases d'élèves ayant participé à la classe de neige à St Gervais du 15 au 29 janvier :

« Les chiens de traîneau aussi m'ont beaucoup plu car les chiens nous faisaient descendre et monter des pentes. Mais comme l'on était 26 à passer, on y allait à tour de rôle. Un groupe montait à pied et l'autre en traîneau ; et à un certain endroit, on devait s'arrêter et changer.»

Laurie TRUPIN

«Presque tous les soirs, nous avons fait des veillées entre 8h et 9h15. Le mardi 16 : soit on choisissait le parapente (avec Stéphane) ou des jeux et des chants. Et chaque soir, les animateurs trouvaient une veillée très amusante ou dansante comme la boum du dimanche soir. Mais, toutes les veillées se terminaient tôt.»

Florence PARMENTIER

« Au château des Rubins, j'ai travaillé sur le gypaète barbu qui est un rapace des montagnes. Ce travail m'a beaucoup intéressée et j'ai étudié aussi la marmotte...»

Marie BUSUTTIL

### **EGLISE ST MARTIN**

Une première tranche de réfection de la toiture de l'église devait être entreprise courant 1995. Elle était totalement autofinancée par la Commune. Une seconde tranche devait être réalisée en 1996, partiellement subventionnée par le Département. Après visite technique des services du Conseil Général pour le financement de la seconde tranche, la première partie n'ayant pas encore été mise en chantier, nous avons eu l'opportunité d'obtenir une subvention de 112 800 F. sur l'ensemble de l'opération.

C'est ainsi que la toiture de notre église sera totalement refaite dès le printemps. Les travaux sont confiés à l'entreprise WYART pour un coût d'environ 400 000 F.

Cet édifice fait partie du patrimoine communal et à dater de cette année, une provision sera régulièrement constituée au budget afin de réaliser des travaux d'entretien et de remise en état du bâtiment.

### **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

"Pour la deuxième année consécutive, dans un souci d'éducation et de sensibilisation aux problèmes d'environnement et dans le but de développer en France le sens de "l'Eco-citoyenneté", le Ministère de l'Environnement renouvelle les 23 et 24 mars prochains,

l'opération "Nettoyage de printemps" lancée en 1995 et appelée à se reproduire chaque année, le premier week-end du printemps.

Il s'agit de mobiliser, sur l'ensemble du territoire, le plus grand nombre d'acteurs locaux. Dans le cadre de cette opération, la municipalité vous propose d'y participer activement.

Pour cela, mobilisez tous vos proches et regardez autour de vous. Employez-vous, ne serait-ce qu'une ½ journée à nettoyer les abords de votre domicile, votre trottoir, les chemins et fossés à proximité de chez vous etc....

Les sites plus éloignés qui sont nos lieux de promenade ne doivent pas être oubliés.

Nous comptons sur l'adhésion des Ulmeusiens à la charte de l'éco-citoyen pour que ces journées de nettoyage de printemps soient un nouveau pas en avant vers l'amélioration de notre cadre de vie.

#### **Devenons tous éco-citoyens**

- On est éco-citoyen 365 jours par an.
- Chaque jour, l'éco-citoyen préserve l'environnement grâce à des gestes simples.
- L'éco-citoyen apprend à jeter moins et à jeter mieux.
- L'éco-citoyen cherche à produire le moins de déchets possible.
- L'éco-citoyen apprend à trier ses déchets et il apporte le verre usagé jusqu'au conteneur le plus proche prévu à cet effet. Il récupère les journaux, revues, papiers, bouteilles en plastiques et autres matériaux dans des conteneurs spéciaux.
- L'éco-citoyen ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs.
- L'éco-citoyen "n'oublie pas" ses emballages derrière lui lorsqu'il se promène, pique-nique ou dans toute autre de ses occupations.
- L'éco-citoyen fabrique de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques de son jardin.
- L'éco-citoyen a recours, pour ses gravats, ses résidus de jardinage et ses déchets encombrants, à l'une des 900 déchetteries qui existent déjà en France.
- L'éco-citoyen se renseigne sur tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement.
- L'éco-citoyen donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure manière de gérer et de valoriser leurs déchets.

## **OPERATION PROGRAMMEE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du SIVOM de la Région de Compiègne, en cours depuis le 1er janvier 1993 va se terminer le 31 décembre 1996. **C'est donc la dernière année pour profiter des avantages de l'OPAH.**

Cette action, à laquelle adhère votre commune, a pour objectif la revalorisation de l'habitat ancien, en offrant aux propriétaires de logements privés des conditions financières et techniques exceptionnelles pour réaliser des travaux d'amélioration et de mise aux normes de confort dans les immeubles anciens (de plus de 15 ou 20 ans selon les financeurs).

... AUTANT D'AVANTAGES DONT VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE BENEFCIER !!

Déjà 184 logements ont pu bénéficier des avantages de l'OPAH, soit environ 2,6 millions de francs de subventions et prêts, pour environ 15 millions de francs de travaux générés.

#### **VOUS ETES PROPRIETAIRE OCCUPANT D'UN LOGEMENT DE PLUS DE 20 ANS :**

La création de sanitaires, l'installation d'un chauffage central, le remplacement des menuiseries, la réfection de l'installation électrique, les travaux d'isolation, de gros oeuvre, de toiture, de ravalement, de raccordement au tout à l'égout ou de raccordement au gaz naturel sont autant de travaux susceptibles d'être subventionnés.

#### **VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT DE PLUS DE 15 ANS QUE VOUS LOUEZ OU QUE VOUS COMPTEZ LOUER APRES TRAVAUX :**

Vous avez des travaux d'amélioration, de mise aux normes de confort ou de réhabilitation globale à effectuer. Pour les réaliser, vous pouvez éventuellement prétendre à des subventions.

#### **VOUS AVEZ UNE IDEE - UN PROJET :**

Renseignez vous avant tout commencement de travaux. Ceux-ci devant être réalisés après accord(s) du ou des financeurs.

Pour vous informer des possibilités d'aides selon votre situation, des permanences sont à votre disposition :

**Tous les mercredis :**

\* de 9 h à 10 h 30 à LACROIX-ST-OUEN, en Mairie ☎ 44.41.20.43

\* de 11 h à 12 h30 à Compiègne, en nos bureaux CAL PACT ARIM, 3 Place St-Antoine ☎ 44.86.09.27

**Tous les premiers mercredis du mois :**

\* de 15 h 30 à 17 h à Choisy-au-Bac, en Mairie ☎ 44.85.33.00

Propriétaires occupants : apportez avis d'imposition 1993 et 1994, fiches familiales d'état civil de l'ensemble des occupants du logement.

En dehors des heures de permanences vous pouvez vous adresser par courrier ou téléphone au :

CAL PACT ARIM de l'OISE  
Melle Valérie BOUDIN  
3 Place St-Antoine  
60200 COMPIEGNE  
☎ 44.86.09.27.

**RAPPEL VOIRIE**

**Benne à déchets verts**

La benne à déchets verts rouvrira ses portes à partir du **23 mars**. Vous pourrez y déposer vos déchets de jardin (tontes de gazon, tailles d'arbres.....) **le samedi de 10 h à 11 h 45** au Hameau de Caulmont au niveau du n° 84.

**Ramassage des ordures ménagères**

Habituellement tous les jeudis.

Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

**Ramassage des objets encombrants**

Le premier jeudi de chaque mois.

**Balayage mécanique des voies communales**

- Lundi 13 mai
- Mardi 16 juillet
- Mardi 17 septembre
- Jeudi 14 novembre

Merci de laisser la voie disponible pour un balayage efficace.

**ETAT-CIVIL**

**Mariages**

Eric VAN GOETHEM et  
Marie-Christine VILLAIN le 27 janvier 1996

**Naissances**

Hugo FLACON 19 décembre 1995

**Décès**

Louise ALBIN 19 décembre 1995  
Raymonde HOTTIN 16 janvier 1996  
Jeannine QUILLIET 11 février 1996

**VIE PAROISSIALE**

**EGLISE**

La nouvelle sonorisation a enfin été installée en ce début d'année à la grande satisfaction de M. l'Abbé SIRON et de nos paroissiens. Cette réalisation a été effectuée grâce à la souscription paroissiale et l'aide de la municipalité.

**Cérémonies de PAQUES et Semaine Sainte**

➤ RAMEAUX (31 mars) 11 h 30  
Bénédition du Buis et Procession - Messe de la Passion.

➤ SAMEDI-SAINT (6 avril)  
19 h Confessions.  
21 h 30 Bénédition du Feu Nouveau suivie de la Veillée et Messe Pascale.

➤ PREMIERE COMMUNION (19 mai) 11 h

# ASSOCIATIONS

## FAMILLES RURALES

### *Ciné rural*

Samedi 23 mars 1996

20 h 30

"X Y"

Avec Clémentine Célarié et Patrick Braoudé

Prochaines séances les :  
20 avril, 18 mai et 15 juin  
Programme non défini

## SPECIFIC' DANSE

Cette année le spectacle de danse se déroulera à la salle des fêtes Yvon Dupain et sera suivi d'une soirée dansante. Les entrées pour le spectacle et la soirée sont gratuites.

**DATE A RETENIR**  
**Samedi 22 juin 1996**  
**à partir de 20 h 30**

La Présidente,  
Suzi BOLMIER

## A.P.E.E.M.

### *Carnaval des enfants de l'école*

Qui n'a pas entendu parler de l'ogre qui aimait les spaghettis ?

Ce dimanche 10 mars, 180 enfants du Meux sont venus applaudir cet étrange personnage qui a aimé l'odeur de la chair fraîche mais ne l'a pas pour autant goûtée !!

Fort heureusement car le goûter pantagruélique apporté gentiment par leurs parents n'en a été que plus apprécié et vite avalé.

A la suite de M. Carnaval, réalisé par les élèves de l'école et leurs instituteurs, les fleurs, les papillons, les crapauds, les jardiniers, les coccinelles, les batmans, les oiseaux, les fées, les abeilles, les clowns et autres personnages non identifiés (!) ont déambulé dans les rues du Meux au son des crécelles et dans la bonne humeur !!!

Sur la place du château, sous un beau soleil de printemps, M. Carnaval s'est envolé en fumée. Ce premier carnaval a été bien agréable pour les petits et les grands.

L'APEEM remercie tous les parents pour leur dévouement, l'école pour sa réalisation éphémère et les enfants pour leurs rires et leurs applaudissements.

Des photos seront prochainement mises en vente.

A l'année prochaine.

La Présidente,  
Florence de BOISSIEU

## LE MEUX 12ème BROCANTE

**12 MAI 1996**

Organisée par Familles Rurales

Renseignements :

44.83.44.21

44.41.57.09

Inscriptions en Mairie jusqu'au 9 mai 1996.

Nous invitons à une réunion préparatoire tous ceux qui désirent prêter leur concours à l'organisation de cette brocante le :

Vendredi 19 avril 1996 à 20 h 30  
à la Maison des Associations

## *Gymnastique*

Rappel :

Les cours ont lieu le lundi de 14 à 15 h à la Salle Yvon Dupain.

Tarif 200 F. pour le trimestre - Inscription sur place.

La Présidente,  
Monique BEAUFILS

**LE MEUX ENTENTE BOULES**

La saison 1996 a déjà commencé.

Le 10 février dernier, le club a organisé sa soirée choucroute annuelle qui fut un succès. Nous en remercions ici tous les participants.

Voici le calendrier des **manifestations 1996** :

- Concours communal le 4 mai après-midi
- Concours officiel le 1er juin après-midi
- le 25 juin en nocturne
- le 28 juillet après-midi (triplette)
- le 23 août en nocturne

Les entraînements pour tous ont lieu le mercredi à 18 h et le vendredi à 20 h.

A toutes ces manifestations qui se dérouleront sur la place, **Venez nombreux.**

Le concours communal a pour but de réunir les habitants de notre village, et pourquoi pas découvrir de nouveaux talents. Venez tous le 4 mai 1996.

Le Président,  
Jean-Michel CINTAS.

**LIONS CLUB  
INTERNATIONAL  
DE COMPIEGNE**

Le Lions Club de Compiègne organise  
**Dimanche 31 mars** une collecte de  
vieux vêtements et chiffons.

Des sacs seront distribués dans vos  
boîtes aux lettres  
et  
**le ramassage s'effectuera en porte à  
porte de 9 h à 13 h..**

# VIE PRATIQUE

**BABY-SITTING**

Mélanie BAUDESSON	16 ans	44.41.52.90
Mélanie BOLMIER	18 ans	44.41.57.13
Edwige BOUCHINET	21 ans	44.41.56.76
Cathy CHARPENTIER	14 ans	44.41.53.77
Violaine CHARTRES	14 ans	44.91.12.82
Jean-Claude CINTAS	19 ans	44.83.72.32
Maxime FREQUELIN	16 ans	44.41.51.11
Marine MANTEAU	17 ans	44.41.25.42
Fleur RIGHETTI	14 ans	44.91.02.78
Emilie SOIRON	15 ans	44.41.51.11

**NOURRICES AGREES**

Mme ALLAIRE	44.41.27.03
Mme BERTRAND	44.41.53.42
Mme BOULANGER	44.91.05.73
Mme CHARPENTIER	44.41.53.77
Mme CREDOU	44.41.50.98
Mme DOS SANTOS	44.91.01.30
Mme GOBEAUT	44.91.09.19
Mme LEFEVRE	44.91.07.58
Mme MOULIN	44.41.54.84

Si vous désirez proposer vos services dans ces rubriques, faites vous connaître à la Mairie.

**PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 44.41.53.72**

<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>
06-07-08 LELONG 01	LELONG	01-02 LELONG
13-14 DHUMEZ 04-05	LELONG	08-09 DHUMEZ
20-21 LELONG 08	DHUMEZ	15-16 LELONG
27-28 DHUMEZ 14-12	DHUMEZ	22-23 DHUMEZ
	16 LELONG - DHUMEZ	29-30 LELONG
	19 LELONG	
	25-26-27 DHUMEZ	

**PERMANENCES MEDECINS**

**Avril**

06 - GOASGUEN	Jaux
07 - LOBIN	Lacroix-St-Ouen
08 - GURLER	Chevrières
13 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen
14 - OGUEZ	Le Meux
20 - PARISOT	Rully
21 - CHAPERON	Saint-Sauveur
27 - DELLENBACH	Saint-Sauveur
28 - COURTALHAC	Saint-Sauveur

**Mai**

01 - SINAVONG	Verberie
04 - VASSEUR	Lacroix-St-Ouen
05 - BOUCHER	Béthisy-St-Pierre
08 - DELLENBACH	Saint-Sauveur
11 - BOURGUIGNON	Verberie
12 - COURTALHAC	Saint-Sauveur
16 - PARISOT	Rully
18 - GURLER	Chevrières
19 - MAZINGARBE	Verberie
25 - RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
26 - DELLENBACH	Saint-Sauveur
27 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen

**Juin**

01 - VASSEUR	Lacroix-St-Ouen
02 - SINAVONG	Verberie
08 - GOASGUEN	Jaux
09 - CHAPERON	Saint-Sauveur
15 - RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
16 - OGUEZ	Le Meux
22 - JULLLIEN	Béthisy-St-Pierre
23 - BOURGUIGNON	Verberie
29 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
30 - BOUCHER	Béthisy-St-Pierre

**PERMANENCES PHARMACIENS**

**Du samedi soir au samedi suivant**

**Avril**

06 - CAME	Saint-Sauveur
13 - LANGE	Longueil-Ste-Marie
20 - ROSSIGNOL	Verberie
27 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen

**Mai**

04 - MOTTE	Estrées-St-Denis
11 - MORIAMEZ	Lacroix-St-Ouen
18 - TERNACLE	Le Meux
25 - ROSSIGNOL	Verberie

**Juin**

01 - BOUYSSOU	La Neuvilleeroy
08 - LEFEVRE	Béthisy-St-Pierre
15 - ALAURENT	Estrées-St-Denis
22 - LANGE	Longueil-Ste-Marie
29 - TERNACLE	Le Meux

**HORAIRE D'ETE**

**N'oubliez pas d'avancer vos pendules d'une heure dans la nuit du 30 au 31 mars.**



**Prochaine parution Juin 1996**

**NUMEROS UTILES :**



<b>Mairie :</b>	<b>44.41.51.11</b>
<b>Pompiers :</b>	<b>18</b>
<b>Samu :</b>	<b>15</b>
<b>Gendarmerie:</b>	<b>44.41.20.05</b>
<b>Taxi : dom.</b>	<b>44.20.08.38</b>
<b>voiture</b>	<b>09.18.36.61</b>

**L'Ulmeusien**

*Journal municipal de la Commune du Meux*

<b>SIEGE :</b>	Mairie de Le Meux
<b>DIRECTION :</b>	Robert TERNACLE
<b>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :</b>	Lionel MANTEAU
<b>REDACTION :</b>	Gérard BOUET Josette SOIRON Arlette INGLEBERT Nicole VALENTIN

<b>COMPOSITION &amp; MISE EN PAGE :</b>	Nathalie ASSELIN
---	------------------